

Revendications du personnel portées et Défendues par les Délégués du Personnel du 17 avril 2014

En subsidiaire : Nous vous demandons de reclasser efficacement et durablement **tous les salariés** qui sont victimes de la pénibilité, d'un accident du travail ou de maladie professionnelle pour lesquels les conditions de travail ne sont adaptés.

1) Veuillez nous fournir la liste des salariés qui ont fait l'objet d'un avis médicale d'inaptitude.

- 3 personnes inaptes définitives pour qui des solutions rapides et définitives sont envisagé.
Les noms de ses personnes restent confidentiels.

2) Veuillez nous communiquer en séance les mutations ou les transformations de poste, justifiées notamment par l'âge, la résistance physique ou l'état de santé des salariés que le médecin du travail vous a notifié.

- Besoin de revalidé avec le médecin du travail pour communiqué en CE du mois de mai.

3) Veuillez nous indiquer comment vous avez pris en considération ces propositions, et en cas de refus, veuillez nous faire connaître les motifs qui s'opposent à ces adaptations de poste de travail ?

- prise en compte en fonction des restrictions fixé par le médecin du travail. Si ces restrictions rendent impossible l'aménagement de poste demande prise de position au Médecin du travail.

En préalable : nous vous demandons de former le responsable de secteur bout froid-expédition et le chef de service expédition en tant que manager responsable et respectueux de la législation. Nous préférons croire que les consignes de discriminations syndicales émises à l'encontre d'un élu CGT des expéditions est la conséquence d'un manque de compétence plutôt que de l'intention de nuire ! Des consignes ont été données à l'entreprise Derichbourg pour écarter un élu CGT du poste de remplaçant chef d'équipe. Nous vous sommons de mettre un terme immédiat à toutes mesures discriminatoires et de rétablir la dignité de la victime.

En mesure conservatoire, nous vous demandons de relever de ces fonctions de manager le responsable de secteur dans l'attente d'une formation efficace. Si vous ne trouvez pas de module de formation spécifique nous recommandons la formation syndicale CGT qui est de qualité et agréé par le ministère du travail.

-Demande formation du cariste au remplacement de chef d'équipe pour combler le déficit de compétence détecté par le donneur d'ordre.

-

***EMPLOIS:**

- Allez-vous combler le manque d'effectif ? Nous avons comptabilisé jusqu'à 9 intérimaires dans la même équipe... voir dans le même secteur dont 7 au soufflage....

-Une titularisation fin du mois + deux à venir. Remplacement systématique par un intérimaire en cas d'absence.

- Nous vous demandons de respecté l'accord 5x8 concernant l'effectif équipe, soit 31 postes +5 polyvalents.

-le service rh est sensible au fait de réduire le nombre d'intérim par un changement de contrat intérim en CDI.

***SALAIRES:**

- Avec le VIM Allez vous augmenter les salaires, les coefficients, les primes...etc, si oui quelle valeur ?
-Négociation en cour, c'est une conséquence du vim.

- La prime de performance sera-t-elle affectée avec le VIM ?
-L'objectif du VIM est d'améliorer notre performance.

***CONDITIONS DE TRAVAIL:**

- Le « cahier rose TF5 » au four 3 a disparu, êtes-vous en rupture de stock ?
-Pris par un service puis remis en place.

- Quand est ce que les salariés auront des T-shirts BF et BC et des marinières.
-t-shirt livré cette semaine et distribué la semaine prochaine. Marinière sur commande

- Quand allez vous mettre en service la benne pour remplacer la panier pour le bois à la LPP, comme cela a été fait au four SAT.
-installation imminente.

- Nous constatons que les lignes téléphoniques sans fil ne fonctionnent pas à 100%. Nous vous demandons de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour y remédier.
-la mise en place d'antennes externe semble poser des problèmes à notre réseau interne. Le prestataire a du mal à expliquer et donc à résoudre le problème de manière définitive.

- Des serrures des toilettes grand vestiaire sont HS nous vous demandons de les changer. A voir
-problème de verrou info transmise au service concerné.

- Nous vous demandons de faire un entretien approfondi des douches : serrures, pommeaux, ...etc
-demande auprès de net-express.

- Où en êtes-vous avec les bagnons ?
-un test est en cour à la ligne 23 avec une benne du commerce, une commande est en cour auprès du fournisseur avec des modifications.

- Les chaussures de sécurités sont inconfortables et surtout elles ne résistent pas à la chaleur. Nous vous demandons de remédier à cette insécurité.
-Rendez-vous la semaine dernière avec S24 , nous attendons un retour de leur part.

- Allez vous réparer toute la toiture, il pleut un peu partout, et en plus c'est de l'amiante !
-le budget de toiture servira avant tout à réparer les dégâts de Noël.

- Que comptez-vous faire pour **supprimer toute la poussière de composition** en particulier au F3 Soufflage comme à la visite ?
Toujours à l'étude. Pris en compte pour les investissent à venir.

- Nous vous demandons de nettoyer les moustiquaires immédiatement.
-l'information est transmise

- La descente de cave vers la M IS 11 n'est plus éclairé, n'y aurait-il pas un PB d'électricien ?

-problème signalé au service électrique devis demandé à une entreprise externe.

- Nous vous demandons de motoriser la translation du palan de la LPP.

-pas envisagé dans l'immédiat.

- Les tunnels de traitement à chaud F3 refoulent, veuillez remédier immédiatement à ce danger.

-info remonté au service concerné.

- Le giotto dégage de fortes odeurs de graisse.

-absence de problème constaté par le RH (giotto à l'arrêt)

- Les rampes anti fumée ne sont pas efficaces, nous suggérons une double alimentation en air et de supprimer les buses solvex et de revenir à l'ancien système.

-un nouvel essai et en cour ligne 32 il sera étendu sur l'ensemble du four 3

- La cabine de la machine 13 n'est plus étanche, veuillez utiliser la période de travaux au F1 pour refaire convenablement les cabines en isolant phoniquement et thermiquement ces postes de travail.

-sera discuté en chsct prochainement

- Nous vous demandons de prévoir le déplacement de la poutrelle vers passerelle gob de la IS 12.

-rien constaté sur place

- Les rampe d'accès vers les arches au bout froid sont trop petites pour passer avec un chariot, bravo pour la conception, veuillez les agrandir pour éviter les risques de coincements et d'accident.

-la solution devra être trouvée pour utiliser pleinement ces rampes.

- Les lances de nettoyages machines 7 bars ne sont pas maniable, la protection supplémentaire (blindage) sur le tuyau à déjà provoquer un accident, les salariés se cassent le dos lorsqu'ils utilisent ces soufflettes. En plus la poignée gêne pour son utilisation et n'est pas adapté pour les gauchers.

-vu avec Eric valet pour trouver une autre solution.

- Toujours pas de transpalette pour bobine Delonca au four 2.

-arrivé lundi, c'est fait.

***CRISTAL:**

- Nous vous félicitons pour le coup de peinture !

• Mais concrètement les salariés ont besoin réellement d'amélioration des conditions de travail et d'hygiène.

- Avez-vous signé un contrat avec la société Cristal ?

• Quels sont les travaux que vous allez faire dans les locaux mis à disposition de Cristal ?

-les travaux vont arrivés maintenant, les vestiaires hommes femmes et tout le premier étage. Electricité menuiserie et autre tranches du chantier...

Le contrat n'est toujours pas signé.

***VIM:**

- Où en êtes-vous sur la répartition des tâches du VIM au four 3?
-la direction pense que le vim est une- bonne chose en générale et que 100% des salariés en sont content

Selon votre réponse du mois dernier, le directeur devait voir les salariés, quel est votre ressenti sur cette organisation du travail ?

-le directeur rencontre la 5em équipe le 18 avril.

- Ne pensez-vous pas courir à la catastrophe avec cette façon de travailler ?
-le but est d'éviter la sur qualité.

***EXPEDITION:**

- Les flux de camions restent extrêmement dangereux, il y a eu une expertise par un organisme agréé et mandaté par le CHSCT qui préconise un certain nombre de modification à réaliser pour garantir la santé des salariés.

-

- Nous vous demandons de séparer les flux de camions, de piétons, de véhicules, de chariots automoteurs. Une entrée différente pour chaque catégorie de flux éliminerait beaucoup de risque de collision et améliorerait la sécurité.

-

- Nous vous demandons d'adapté les conditions d'accueil des chauffeurs routiers en installant une baie vitrée avec un hygiaphone. Et de refaire les sanitaires décentes douches, lavabos, y compris adapté et séparés pour les dames.

-des grooms seront mis sur les portes pour éviter les odeurs des toilettes, une réfection des douche est en cour, d'autre aménagement sont envisagés. Pour tous les problèmes l'interlocuteur est AJ

- A noter qu'un WC est disponible pour environ de 100 à 150 chauffeurs. Cela mériterait d'être publié !!!

-2 WC pour 150 utilisateurs journaliers.

- Contrairement à ce que vous avez dit : non seulement des loges sont dégradées à cause des trous au sol mais en complément il n'y a aucun matériel de signalement.

-des barrières de signalisation sont commandé une autre viendra après l'essai

- Si toutefois vous lisez les TF5, vous saurez qu'il y a une bouche d'égout HS, et des trous importants sur le parking sous traitant.

-C'est en cour.

- GT logistics, tous les salariés vont-ils être repris avec cette nouvelle société ?

-OUI

- Est-ce que les conditions sociales sont garanties primes de fin d'année comprise ?

-OUI

***CONGES:**

- Si ce n'est pas fait nous vous demandons d'afficher les dates congés payés.

-C'est fait pour les équipes.

- Veuillez faire en sorte de faire apparaître le solde de CP sur les feuilles de paie.

-IL faut passer directement par sge ce n'est pas prévu

***HYGIENE:**

- Il a été constaté de fortes odeurs dans les sanitaires AVA, la VMC est-elle efficace ?

-un contrôle est prévu

- Le nettoyage du grand vestiaire n'est plus fait autant de fois qu'avant (2 coups de balais et 1 lavage par semaine et le weekend ???).

-revoir si la prestation est conforme au cahier des charges.

***DIVERS:**

- Les salariés qui utilisent la salle de repos vous demandent d'équiper cette salle d'une horloge numérique lumineuse de faible intensité.

-Pas le temps de s'en occuper.

- L'ensemble des frigos sur lignes ont du être nettoyer, il aurait été préférable de les désinfecter.

-pour le service RH le produit utilisé est également un désinfectant

- Nous vous demandons le nettoyage et la désinfection des frigos des services journée.

-dans le cahier des charges ils doivent être nettoyés tous les deux mois

- Nous vous redemandons 1 convention collective par nouvel élu.

-fait

- Nous vous demandons une présentation de l'établissement pour les nouveaux élus.

-en fonction de la demande de chaque nouvel élu

- Le poste de travail vacant au service qualité serait bénéfique pour reclasser un salarié et vous retirer une épine du pied. Veuillez accélérer ce remplacement pour améliorer les conditions de travail des salariés de la qualité. Que les choses soient claires, nous n'accepterons pas une mutation en dehors des critères de compétences (comme vous l'avez précisé lors du dernier DP, nous vous rappelons que certains salariés ont les diplômes pour ce poste) et de santé.

-pas de réponse précise sur un cas précis

***SECURITE:**

- Le local de ventilateur sous le F1 est inondé avec le risque d'électrocution possible, qu'allez vous faire pour garantir la sécurité ?

-le local est sec à ce jour

- Nous avons constaté un épandage des boues du bassin de rétention a même le sol, quel sont les mesures de préventions que vous avez prie pour garantir l'absence de pollution ?

-

- Nous vous demandons de réviser le plan de circulation interne (modif, marquage, etc)

- c'est prévu

- Au travers d'analyse du travail, avez-vous constaté du dopage (psychotrope) pour travailler ?

-oui la direction sait que certains salariés sont sous antidépresseurs.



www.cgt-verallia-chalon.fr

Syndicat de site CGT Verallia Chalon sur Saône, le 17/04/2014